



SIBS

SECURITY INTELLIGENCE
BACKGROUND SECTION

Who we are

The RCMP Security Intelligence Background Section (SIBS) was created in 2006 and currently employs regular members and public service employees.

Our Mandate

SIBS mandate is to conduct investigations for the purpose of **security** screening.

How it works

SIBS typically receives requests from GoC departments or agencies on individuals who will have access to specific restricted locations, specific privileges or access to privileged information that could impact public safety or national security.

When a GoC department or agency submits a security clearance request, SIBS produces a comprehensive analysis of available Canadian and if applicable, foreign police agency information on applicants through a *Law Enforcement Record Check* (LERC).

SIBS provides security screening services to Government of Canada federal departments for prospective/current employees and contractors requiring security clearance for specific access or privilege.

What we do

SIBS provides security screening services to Government of Canada federal departments for prospective/current employees and contractors requiring security clearance for specific access or privilege.

SIBS **does not** provide any advice or recommendations on the employability of an individual. SIBS is solely responsible for providing a security screening analysis when a request from a GoC Department or agency is received.

The analysis provides client departments and agencies with information that supports GoC efforts to prevent infiltration by organized crime and other criminal elements who may be seeking to engage in criminal acts, threaten public safety or national security.

How to Get in Touch

If you would like to report an issue or request more information, please contact us through email: sibs_sfs@rcmp-grc.gc.ca



SFS

Section du
FILTRAGE SÉCURITAIRE



Qui nous sommes

La Section du filtrage sécuritaire (SFS) a été créée en 2006 et emploie des membres réguliers et des employés de la fonction publique.

Notre mandat

Le mandat de la SFS consiste à effectuer des enquêtes à des fins de **triage sécuritaire**.

Mode de fonctionnement

Généralement, la SFS reçoit des demandes de ministères ou d'organismes du GC sur des personnes qui auront, accès à des zones restreintes, auront des privilèges particuliers ou auront accès à de l'information protégée pouvant avoir une incidence sur la sécurité publique ou la sécurité nationale.

Lorsqu'un ministère ou organisme du GC soumet une demande de cote de sécurité, la SFS produit une analyse exhaustive des données policières canadiennes, s'il y a lieu, et étrangères sur les postulants en effectuant une *vérification de leurs antécédents criminels*.

La SFS fournit des services de triage sécuritaire aux ministères du gouvernement du Canada (GC) pour des employés et des contractuels actuels et éventuels qui doivent posséder une cote de sécurité pour avoir des accès ou des privilèges particuliers.

Ce que nous faisons

La SFS fournit des services de triage sécuritaire aux ministères du gouvernement du Canada (GC) pour des employés et des contractuels actuels et éventuels qui doivent posséder une cote de sécurité pour avoir des accès ou des privilèges particuliers.

La SFS **ne donne pas** de conseils ou **ne fait pas** de recommandations sur l'employabilité d'une personne. Elle est seulement chargée de fournir une analyse de triage sécuritaire lorsqu'elle reçoit une demande d'un ministère ou d'un organisme du GC.

L'analyse fournira aux ministères et aux organismes clients de l'information à l'appui des efforts du GC pour prévenir l'infiltration par les éléments du crime organisé et d'autres éléments criminels qui pourraient chercher à se livrer à des activités criminelles et menacer la sécurité publique et la sécurité nationale.

Comment communiquer avec nous :

Pour signaler un problème ou obtenir plus d'information, communiquez avec nous par courriel à l'adresse sibs_sfs@rcmp-grc.gc.ca.